

« Healthier Oregon » et l'Open Card de « Oregon Health Plan » (OHP)

Le 1er janvier 2027, votre régime d'assurance maladie passera à OHP Open Card.

Votre couverture santé OHP n'est pas arrivée à expiration. Vous continuerez à bénéficier de l'OHP et de ses mêmes prestations. Il peut toutefois arriver que vos médecins ou autres professionnels de santé n'acceptent pas l'OHP Open Card. Vous devrez peut-être consulter un autre prestataire.

Ce changement concerne :

- les adultes titulaires **d'un visa de non-immigrant, ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile**
- la plupart des adultes bénéficiant **du statut de résident permanent depuis moins de 5 ans,**
- les adultes et les enfants **dont le statut en matière d'immigration ne leur permet pas de bénéficier d'autres programmes de l'OHP.**

Si cela vous concerne, vous recevrez un avis en **octobre et en décembre.**

Que dois-je faire?

Demandez à votre médecin, à votre dentiste et à d'autres prestataires de soins de santé s'ils acceptent l'OHP Open Card. Si c'est le cas, vous pourrez continuer à recourir à leurs services. S'ils ne l'acceptent pas, vous devrez peut-être trouver un nouveau prestataire. Allez sur le site **OHPOpenCard.org** pour trouver des prestataires qui acceptent a l'OHP Open Card.

À compter du 1er janvier: Vous pouvez également appeler le 800-562-4620 pour obtenir de l'aide afin de trouver un prestataire qui accepte l'OHP Open Card.

Vous recevrez plus d'informations de la part de l'OHP en octobre et en décembre. Lisez les avis suivant. Ils vous informeront du changement et de ce que vous devez faire. Pour en savoir plus, consultez **Oregon.gov/HealthierOregon** ou appelez le service clients de l'OHP au 800-273-0557.

Autres formats et langues: Ce document est disponible gratuitement dans plusieurs langues, en caractères agrandis, en braille ou dans le format de votre choix. Contactez l'OHP à l'adresse **Ask.OHP@odhsoha.oregon.gov** ou au 800-273-0557 (ligne vocale). Tous les appels relais sont les bienvenus.

Mis à jour le 7 août 2026